Compte rendu de la rencontre avec le requérant

Projet d'élargissement et de réhabilitation de la Grande Allée entre la Place de la Couronne et le chemin de fer du CN à Brossard et Longueuil

Lieu : Conférence téléphonique à partir des bureaux du BAPE, Québec
Date et heure : Le 29 mars 2016, à 11 h 30

Participants

Le requérant
M. Jean Renaud, accompagné de M. Jean Hubert

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
M. Louis-Gilles Francoeur
Commissaire responsable de l'enquête et de la médiation

M. Yvon Deshaies
Analyste

M. Maxandre Guay Lachance
Coordonnateur de la commission

Ouverture de la réunion à 11 h 35 par le commissaire pour discuter de sa proposition sur le comité de suivi.

Dans un premier temps, le commissaire indique au requérant que le promoteur est maintenant prêt, dans la mesure du possible, à intégrer une séparation en pavé de béton entre les trottoirs et les pistes cyclables de manière à créer une zone tampon entre les deux aménagements. Pour le promoteur, il est difficile de réaliser la dénivelée de façon sécuritaire, comme le demandait le requérant, en raison de la géométrie disponible : l'ajout de la piste cyclable du côté de la ville de Longueuil rend l'espace disponible très restreint et il est important de souligner que les deux villes tiennent aux bandes vertes afin de réduire les îlots de chaleur et faciliter le drainage.

Dans un second temps, le commissaire présente sa proposition concernant le comité de suivi et les modifications qui en découleraient dans la dernière proposition du promoteur (24 mars 2016), en plus de l'ajout au regard de la démarcation entre les trottoirs et les pistes cyclables. S'ensuit une discussion sur la durée du comité de suivi, sur le début et la fin de son mandat, sur le choix des ministères visés, etc.

M. Maxandre Guay Lachance transmettra au requérant une mise à jour des engagements éventuels du promoteur en fonction de sa consultation des administrations municipales, tel que convenu ce matin à la conférence téléphonique de 10 h.

La réunion prend fin à 12 h.

Compte rendu fait le 1er avril 2016	**Préparé par :**	**Yvon Deshaies**
	Validé par :	**Louis-Gilles Francoeur**